

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES
SOURCES DE L'ORNE**

BILAN DE LA CONCERTATION

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil communautaire du 15 février 2024
arrêtant le PLUi

Rappel du contenu de la délibération de prescription

Par délibération en date du 1^{er} mars 2018, le Conseil communautaire de la Cdc des Sources de l'Orne a prescrit l'élaboration du PLUi.

Conformément au Code de l'urbanisme, une concertation continue a été mise en œuvre tout au long du processus d'élaboration du PLUi. La procédure d'élaboration arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation dont les modalités ont été définies lors de la délibération de prescription d'élaboration du PLUi.

Les modalités de la concertation étaient définies de la façon suivante.

Moyens offerts au public pour être informé

:

- Organisation de réunions publiques d'information et d'échanges, par secteur géographique :
 - A l'issue de la phase de diagnostic
 - Pour présenter le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
 - Pour présenter le zonage et le règlement
- Organisation d'expositions par secteur géographique
- Diffusion d'informations via tous les supports de communication adaptés (Magazine d'information de la CdC, bulletins des communes, site internet

de la CdC, articles dans la presse locale ...)

Moyens offerts au public pour formuler ses observations et propositions :

- Mise à disposition d'un registre au siège de la Communauté de Communes et dans chaque mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture
- Par courrier postal adressé au Président de la Communauté de Communes
- Par courriel à l'adresse suivante : cc-sourcesdelorne@orange.fr

Organisations de réunions publiques

9 réunions publiques, suivies de débats publics ont été organisées par l'intercommunalité (voir annexes n°1) :

- Le 1^{er} juillet 2019 à Sées (Environ 20 personnes)
- Le 2 juillet 2019 à Essay (Environ 10 personnes)
- Le 3 juillet 2019 à Mortrée (Environ 30 personnes)
- Le 9 mai 2022 à Essay (Environ 35 personnes)
- Le 10 mai 2022 à Mortrée (Environ 35 personnes)
- Le 11 mai 2022 à Sées (Environ 70 personnes)
- Le 15 novembre 2022 à Mortrée (Environ 20 personnes)
- Le 16 novembre 2022 à Sées (Environ 20 personnes)
- Le 17 novembre 2022 à Essay (Environ 15 personnes)

Le premier cycle de réunions publiques en juillet 2019 avait pour objet de présenter la démarche d'élaboration du PLUi, le contexte réglementaire et la synthèse du diagnostic et des grands enjeux.

Le second cycle de réunions publiques en mai 2022 avait pour objet de présenter les grandes orientations du projet de territoire porté par les élus.

Le troisième cycle de réunions publiques en novembre 2022 a été l'occasion de

présenter à la population la traduction réglementaire du projet (notamment les grandes lignes du règlement graphique et écrit).

Chacune de ces réunions était animée de manière à maximiser les échanges avec les participants. Ces derniers étaient invités à intervenir tout au long de la présentation pour formuler ses observations, poser des questions auxquelles les élus présents (ou le bureau d'études, ou les services de l'intercommunalité) apportaient des réponses ou des précisions. Les comptes rendus de ces réunions sont annexés au présent document (voir annexes n°12).

Diffusion d'informations via tous les supports de communication adaptés (Magazine d'information de la CdC, bulletins des communes, site internet de la CdC, articles dans la presse locale ...)

Informations dans la presse locale

Les réunions publiques ont été annoncées dans la presse locale (voir annexe n°2) :

- En vue des réunions publiques des 1^{er}, 2 et 3 juillet 2019 (absence de justificatif de cette diffusion) ;
- Dans le Ouest France (4 et 5 mai), l'Orne Hebdo (27 avril), le journal de l'Orne, le Réveil Normand et le Perche en vue des réunions publiques des 9, 10 et 11 mai 2022 ;
- Dans le Ouest France (31 octobre), l'Orne Hebdo, le journal de l'Orne et le

Perce en vue des réunions publiques des 9, 10 et 11 mai 2022 ;

D'autres articles relatifs au PLUi sont parus durant la procédure (voir annexe n°3) :

- Le 16 septembre 2020 dans le Ouest-France concernant la préoccupation des élus vis-à-vis du PLUi
- Le 9 février 2021 dans l'Agriculteur Normand sur le lien entre agriculture et PLUi
- Le 11 mai 2022 dans le Ouest-France sur la restitution de la réunion publique du 10 mai à Mortrée
- Le 10 octobre 2022 dans le Ouest-France sur l'intégration du parc d'activités de Sées et du commerce en centre-ville dans le PLUi
- Le 11 octobre 2022 dans l'Orne Hebdo sur l'intégration du parc d'activités de Sées et du commerce en centre-ville dans le PLUi

Informations sur les supports de communication de la Cdc et des communes

Un onglet intitulé « Urbanisme – PLU(i) » a été créé sur le site Internet de la Cdc. Il a permis de diffuser des informations générales sur la procédure et des documents relatifs à l'étude : comptes-rendus et présentations des réunions publiques, étaient téléchargeables sur le site Internet au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. Les temps forts de la concertation ont aussi été annoncés sur le site Internet de la Communauté de communes (voir annexe n°4).

Le Mag de la Cdc a très régulièrement fait le point sur l'avancement du PLUi. Une annexe au Mag spéciale PLUi a été diffusée dans toutes les boîtes aux lettres en amont des réunions publiques PADD (annexe n°5)

Les Communes qui disposent d'un site internet et/ou de bulletins communaux, ont également communiqué sur l'élaboration du PLUi (voir annexe n°6).

La procédure, qu'il s'agisse des temps de travail ou de concertation, a été retranscrite régulièrement sur la page Facebook de la Cdc. Les pages des Communes se sont fait le relai des annonces de réunions publiques (voir annexe n°7).

Organisation d'expositions par secteur géographique

Une exposition a été organisée au cours de la procédure. Des panneaux au format A0 ont été proposés aux étapes clés de la démarche : lancement de l'étude, diagnostic, PADD et règlement. Pour les phases de lancement, de diagnostic et PADD, trois exemplaires ont été affichés dans les communes de Sées, Mortrée et Essay. Pour la phase réglementaire, deux panneaux ont été affichés dans chacune des 23 communes.

Cette exposition avait d'abord pour objectif de rappeler aux administrés l'existence d'une procédure d'élaboration d'un PLUi sur leur territoire, ainsi que les moyens d'expression mis à leur disposition. Ces panneaux sont composés de texte, de documents graphiques et d'illustrations pour faciliter la lecture et rendre

accessible le projet de PLUi à l'ensemble de la population. L'exposition a été enrichie au fur et à mesure de l'avancée de l'étude : 1 panneau au démarrage de l'étude, 2 panneaux pour la présentation du diagnostic, 3 panneaux pour la présentation du PADD, 1 panneau pour la présentation des OAP, 1 panneau pour la présentation du règlement (Voir annexe n°8).

Des affiches au format A4 ont été placées dans différents endroits des communes (mairies, commerces, ...) et au siège de l'intercommunalité pour annoncer le lancement de l'étude et les modalités de concertation, ainsi que les trois cycles de réunions publiques (Voir annexe n°9).

Mise à disposition d'un registre au siège de la Communauté de Communes et dans chaque mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture

Dès le début de la procédure, chaque Commune a mis à disposition de la population un livre ouvert pour permettre d'y consigner toutes remarques ou demandes particulières. Un registre a également été mis à disposition au siège de l'intercommunalité.

La présence de ces registres a été annoncée sur le site Internet de l'intercommunalité, sur le panneau et l'affiche de lancement de l'étude, et rappelée lors des réunions publiques.

Pendant toute la durée de la procédure, les demandes ont été recueillies. Au total, 17 observations et remarques ont été rapportées via les registres de 5

communes, dont 9 pour la seule commune de Sées. Elles ont été traitées et analysées comme la quinzaine de messages électroniques et courriers reçus par les mairies et la Cdc (voir synthèse ci-après).

Les autres dispositifs mis en place

L'enquête croisée sur le projet de territoire et le PLUi

Une enquête a été réalisée par la Cdc dans le cadre de son projet de territoire et du PLUi. Un questionnaire couvrant de nombreuses thématiques (habitat, mobilité, environnement, ...) a été disponible en ligne sur le site de la Cdc et dans chaque mairie. Une affiche a été diffusée sur l'ensemble du territoire pour rappeler ces modalités de concertation (voir annexe n°10).

Les 200 réponses obtenues ont permis d'alimenter les tables-rondes de réflexion sur le PADD du PLUi.

L'inventaire du bocage

L'inventaire du bocage a fait l'objet d'une consultation publique dans les 23 Communes entre mai et juin 2022. Un atlas des cartes de l'inventaire du bocage était consultable en mairie, avec la possibilité d'inscrire des commentaires et des remarques dans le registre d'observation du PLUi. La majorité des retours ont cependant été apportés par les élus communaux. Toutes les remarques ont été analysées.

Cette consultation a fait l'objet d'une parution dans la presse locale en même temps que l'information sur les réunions

publiques de la phase PADD (voir annexe n°2) et sur le site internet de la Cdc,

L'inventaire des zones humides

L'inventaire des zones humides a fait l'objet d'une information dans le mag de la Cdc de décembre 2021 (voir annexe n°11). Les mairies étaient les relais de l'information auprès de leurs administrés.

Le diagnostic agricole

La profession agricole a été associée à l'élaboration du diagnostic agricole et du PLUi.

Une table-ronde regroupant les 23 communes avec à minima un référent agricole par commune a été réalisée en juin 2019. Elle a permis de recenser les bâtiments agricoles par commune et de renseigner les informations par exploitation (type d'activité, âge des exploitants, ...). À noter que 4 communes n'avaient pas de référent agricole présent.

La profession agricole a été de nouveau mobilisée lors des groupes de travail communaux de définitions des zones agricoles et naturelles en mai 2022. En moyenne, deux représentants agricoles étaient présents par commune, ce qui représente entre 40 et 50 exploitants représentés. Ce travail a permis de s'assurer que les possibilités de développement des sièges d'exploitations étaient bien préservées via leur classement en zone agricole.

La réunion d'information auprès de l'assemblée générale de la FDSEA de l'Orne du 16 février 2021 (voir annexe n°3)

Cette réunion a permis d'échanger avec la profession agricole des différents enjeux du PLUi en lien avec l'agriculture (inventaire des zones humides, du bocage, définition des zones agricoles et possibilités de constructibilité, ...).

Synthèse et prise en compte des observations recueillies

Sur la trentaine d'observations et demandes émises entre les registres, courriers et mails, une quinzaine concerne des demandes de constructions d'habitations, dont la majorité se trouvaient hors bourg ou or STECAL.

Plusieurs demandes ont porté sur la modification de l'inventaire des zones humides.

Trois demandes ont porté sur la création de STECAL NL pour des hébergements touristiques légers. Les 3 ont été pris en comptes dans le PLUi.

Enfin, quelques demandes plus spécifiques ont été émises (possibilité de développement de la commune de la Ferrière Béchet, suppression d'un ancien projet de lotissement proche d'une exploitation, suppression d'un emplacement réservé, implantation de panneaux photovoltaïques sur un terrain agricole, création d'un espace boisé classé, création d'une annexe, remarques sur le PADD, etc.).

Sur la trentaine d'observations et demandes émises entre les registres, courriers et mails, une douzaine ont pu être prises en compte dans le PLUi.

Par ailleurs, plusieurs demandes d'autorisations d'urbanisme ont été remontées par les services instructeurs du territoire (Ingénierie 61 et DDT) car elles ne respectaient pas nécessairement les orientations du futur PLUi. Une réponse a été apportée par la Cdc à chacune de ces demandes en concertation avec les communes.

Conclusion

Ce bilan de la concertation permet de constater que :

- Les mesures de concertation mises en œuvre ont permis de mener une concertation effective et constante avec les habitants et toute personne souhaitant se manifester.
- Les modalités de concertation définies par la délibération de prescription du PLUi ont été mises en œuvre au cours de la démarche.
- Cette concertation a permis aux habitants de comprendre et mieux connaître cet outil d'aménagement et d'urbanisme ainsi que l'ambition des élus pour leur territoire.
- Malgré ces modalités, les retours de la population restent modérés.

Annexe 1 : Réunion publique PADD
Sées : 11 mai 2022



Annexe 1 : Réunion publique PADD
Essay : 9 mai 2022



Annexe 1 : Réunion publique PADD
Mortrée : 10 mai 2022



Annexe 1 : Réunion publique Règlement
Sées : 16 novembre 2022



Annexe 1 : Réunion publique Règlement
Essay : 17 novembre 2022



Annexe 1 : Réunion publique Règlement
Mortrée : 15 novembre 2022



Annexe 2 : Réunions publiques PADD : Extrait du site <https://actu.fr> (l'Orne Hebdo) : 27 avril 2022

l'orne
hebdo

Actu Société Économie Faits divers Politique Coronavirus Loisirs-Culture Sports Insolite

Enquête. L'eau du robinet polluée par les herbicides : l'État joue-t-il avec n

Actu > Normandie > Orne > Sées

Sées. Plan local d'urbanisme de la communauté de communes : trois réunions publiques

Dans le cadre du Plan local d'urbanisme intercommunal, le projet d'aménagement et de développement durable sera présenté lors de trois réunions publiques à Essay, Mortrée et Sées.



La communauté de communes des Sources de l'Orne élabore son plan local d'urbanisme intercommunal. ©Ville de Sées - David Commenchal

Par Rédaction Alençon
Publié le 27 Avr. 22 à 10:16

La Communauté de Communes des [Sources de l'Orne](#), au pays de [Sées](#), élabore son **Plan local d'urbanisme intercommunal** (PLUi). C'est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir.

Étape essentielle de la démarche de construction du PLUi, le **Projet d'aménagement et de développement durable** (PADD) sera présenté lors de trois réunions publiques.

À lire aussi

Orne. A Sées, le padel tennis trouvera un terrain d'entente...

Vos réflexions intégrées au projet

La première aura lieu **lundi 9 mai** à 18 h 30 à la salle polyvalente d'**Essay**. La seconde : **mardi 10 mai** à 18 h 30 à la salle polyvalente de **Mortrée** et la dernière **mercredi 11 mai** à 18 h 30 au foyer municipal de **Sées**.

Vos réflexions pourront être prises en compte et intégrées au projet. Les élus communautaires espèrent pouvoir compter sur votre présence et votre participation. Pour en savoir davantage sur ce projet, vous pouvez consulter le site internet cdc-sourcesdelorne.fr ou les contacter par téléphone au 02 33 28 88 87 ou par mail à l'adresse : cc-sourcesdelorne@orange.fr.

CdC des Sources de l'Orne

À lire aussi

Dans l'Orne, la Gendarmerie recrute pour répondre à des besoins grandissants

Inventaire des haies à protéger

Par ailleurs, dans le cadre du PLUi, un inventaire des haies à protéger est réalisé. Cet inventaire est mis à disposition dans les 23 mairies du territoire aux jours et heures habituels d'ouverture. Il peut être consulté et faire l'objet d'observations.

Annexe 2 : Réunions publiques PADD : Extrait du site infolocale.fr

The screenshot shows the infolocale.fr interface. At the top, there's a search bar with 'Où ?' and 'Quoi ?' filters. Below, the breadcrumb trail reads 'Accueil > Communauté de Communes des Sources de l'Orne > Agenda'. The main content area features a large image of a poster for the PLUi public meeting. The poster text includes: 'Venez vous exprimer en réunion publique !', 'Lundi 9 mai 2022 à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay', 'Mardi 10 mai 2022 à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée', and 'Mercredi 11 mai 2022 à 18h30 au foyer municipal de Sées'. Below the image, the title 'Plan Local d'Urbanisme intercommunal' is followed by a detailed description of the PLUi process and public consultation dates. At the bottom, there are tags for 'Réunion publique', 'Réunion, assemblée', and 'Vie quotidienne'.

Annexe 2 : Réunions publiques PADD : Extrait du site infolocale.fr

infocale

[se connecter](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Réunion publique. La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification territoriale sera présenté lors d'une réunion publique. Lundi 9 mai de 18 h 30 à 20 h 30. Salle polyvalente, place de l'Abbaye, Essay. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorme@orange.fr, <https://www.cdc-sourcesdelorme.fr>.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 05 mai 2022 - Essay
- transmise à l'hebdomadaire Le Perche
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)

infocale

[se connecter](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal à Mortrée

Réunion publique. La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification territoriale sera présenté lors d'une réunion publique. Mardi 10 mai de 18 h 30 à 20 h 30. Salle polyvalente, rue Potence, Mortrée. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorme@orange.fr, <https://www.cdc-sourcesdelorme.fr>.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 04 mai 2022 - Mortrée
- transmise à l'hebdomadaire Le journal de L'Orne
- transmise à l'hebdomadaire Le Réveil Normand à partir du mois de mai
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)

infocale

[se connecter](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal à Sées

Réunion publique. La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification territoriale sera présenté lors d'une réunion publique. Mercredi 11 mai de 18 h 30 à 20 h 30. Foyer municipal, rue Charles-Forget, Sées. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorme@orange.fr, <https://www.cdc-sourcesdelorme.fr>.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 05 mai 2022 - Sées
- transmise à l'hebdomadaire Le journal de L'Orne
- transmise à l'hebdomadaire Le Réveil Normand à partir du mois de mai
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)

Annexe 2 : Réunion publique PADD Essay
: Extrait du site https://alencon.maville.com

maville par **ouest france**

Info Sport Restos Ciné Sorties Jeux Bons

Pratique Ex : Don du sang, kermesse, ... Alençon

Accueil > Infos pratiques > Infos pratiques Alençon > Réunions formations cérémonies > Réunion publique > Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Réunions formations cérémonies Réunion publique

PLUI
La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification territoriale sera présenté lors d'une réunion publique.

Venez vous exprimer en réunion publique !

Infos pratiques

lundi 09 mai 2022 02 33 28 88 87

De 18h30 à 20h30 Contactez par e-mail

Salle polyvalente place de l'Abbaye 61500 Essay Voir la carte Renseignements

Tarif : Gratuit

Annexe 2 : Réunion publique
PADD Mortrée : Extrait du site
https://alencon.maville.com

maville par **ouest france**

Info Sport Restos Ciné Sorties Jeux Bons

Pratique Ex : Don du sang, kermesse, ... Alençon

Accueil > Infos pratiques > Infos pratiques Alençon > Réunions formations cérémonies > Réunion publique > Plan Local d'Urbanisme intercommunal à Mortrée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal à Mortrée

Réunions formations cérémonies Réunion publique

PLUI
La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Ce document de planification territoriale sera présenté lors d'une réunion publique.

Venez vous exprimer en réunion publique !

Infos pratiques

mardi 10 mai 2022 02 33 28 88 87

De 18h30 à 20h30 Contactez par e-mail

Salle polyvalente rue Potence 61570 Mortrée Voir la carte Renseignements

Tarif : Gratuit

Annexe 2 : Réunions publiques
règlement : Extrait du site infolocale.fr

infolocale Où ? Ex: Rennes, Nantes... Quoi ? Ex: concert, exposition, danse...

Accueil > Communauté de Communes des Sources de l'Orne > Agenda

Cet événement est terminé. Découvrez en plus sur [Communauté de Communes des Sources de l'Orne](#)

PLUI
La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son PLUi. C'est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir. Cette réunion a pour but de présenter le règlement du PLUi : écrit et graphique (le zonage). Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet de la Cdc ou nous contacter. Deux panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies de la Cdc.

Dates des réunions publiques :

- Mardi 15 novembre de 19 h à 21 h, salle polyvalente, rue Potence à Mortrée.
- Mercredi 16 novembre de 19 h à 21 h, foyer municipal, rue Charles-Forget à Sées.
- Jeudi 17 novembre de 19 h à 21 h, salle polyvalente, place de l'Abbaye à Essay.

Réunion publique Réunion, assemblée Vie quotidienne

infolocale [se connecter](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Réunion publique. La Cdc des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Jeudi 17 novembre de 19 h à 21 h. Salle polyvalente, Place de l'Abbaye, Essay. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorme@orange.fr, https://www.cdc-sourcesdelorme.fr.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 31 octobre 2022 - Essay
- transmise à l'hebdomadaire Le Perche
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)
- sur votre site Infolocale [Communauté de Communes des Sources de l'Orne](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Réunion publique. La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Mardi 15 novembre de 19 h à 21 h. Salle polyvalente, rue Polence, Mortrée. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorne@orange.fr, https://www.cdc-sourcesdelorne.fr.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 31 octobre 2022 - Mortrée
- transmise à l'hebdomadaire Le journal de L'Orne
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)
- sur votre site Infolocale [Communauté de Communes des Sources de l'Orne](#)

Votre annonce est validée

Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)

Réunion publique. La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Mercredi 16 novembre de 19 h à 21 h. Foyer municipal, rue Charles-Forget, Sées. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorne@orange.fr, https://www.cdc-sourcesdelorne.fr.

[voir l'annonce](#)

Elle va être diffusée

Dans les journaux

- Ouest-France - le 31 octobre 2022 - Sées
- transmise à l'hebdomadaire Le journal de L'Orne
- transmise à l'hebdomadaire L'Orne Hebdo

Sur Internet

- sur [l'agenda Ouest-France](#)
- sur votre site Infolocale [Communauté de Communes des Sources de l'Orne](#)

Annexe 2 : Réunions publiques règlement Sées-Mortrée-Essay : Extrait du journal Ouest France

<p>Chailloüé Mairie et agence postale communale Fermeture. Lundi 31 octobre, 14 h à 18 h, mairie, 5, place de la Mairie. Contact : 02 33 27 86 10, mairie.chailloue@wanadoo.fr, http://www.chailloue.fr/</p> <p>Essay Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Réunion publique. La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Jeudi 17 novembre, 19 h à 21 h, Salle polyvalente, Place de l'Abbaye. Gratuit.</p>	<p>Mortrée Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Réunion publique. La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Mardi 15 novembre, 19 h à 21 h, Salle polyvalente, rue Polence. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorne@orange.fr, https://www.cdc-sourcesdelorne.fr</p> <p>Sées Permanence Habitat CDHAT Permanence. CDHAT. Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, vous avez un projet de rénovation de votre loge-</p>	<p>Jeudi 10 novembre, 9 h 30 à 12 h, Communauté de communes, 2, rue Auguste-Loutheuil. Contact : 02 31 53 73 73, calvados-orne@cohat.fr, https://cohat.fr</p> <p>Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Réunion publique. La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Mercredi 16 novembre, 19 h à 21 h, Foyer municipal, rue Charles-Forget. Gratuit. Contact : 02 33 28 88 87, cc-sourcesdelorne@orange.fr, https://www.cdc-sourcesdelorne.fr</p>
--	---	---

Annexe 2 : Réunion publique règlement Mortrée : Extrait du site https://alencon.maville.com

The screenshot shows the 'maville par ouest france' website interface. The main heading is 'Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)'. Below it, there's a sub-heading 'Réunions formations cérémonies Réunion publique'. A Facebook icon is visible. The main text states: 'La CdC des Sources de l'Orne élabore son PLUi. Outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. La réunion a pour but de présenter le règlement écrit et graphique. 2 panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies.' Below this is a section 'Infos pratiques' with a calendar icon for 'mardi 15 novembre 2022', a clock icon for 'De 19h00 à 21h00', a location pin icon for 'Salle polyvalente rue Polence 61570 Mortrée Voir la carte', and a Euro icon for 'Tarif : Gratuit'. There are also icons for a phone (02 33 28 88 87) and an envelope (Contactez par e-mail), and a magnifying glass icon (Renseignements).

Annexe 2 : Réunion publique règlement Sées : Extrait du journal Orne Hebdo

Réunion publique. La Communauté de communes des Sources de l'Orne élabore son PLUi, un outil de planification qui programmera les conditions du développement du territoire pour les prochaines années. Dans ce cadre elle organise une réunion publique pour présenter le règlement écrit et graphique, mercredi 16 novembre à 19 h, au foyer municipal. Actuellement, deux panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies. Contact : 02 33 28 88 87 ou cc-sourcesdelorne@orange.fr.

Annexe 3 : Extrait du site <https://www.ouest-france.fr> : 10 octobre 2022

En ce moment Finale de la Coupe du monde Guerre en Ukraine Crise énergétique Les jouets mythiques de Noël

Accueil > Normandie > Sées

Sées. Le plan d'aménagement du territoire présenté au conseil municipal

La présentation du plan aménagement du territoire par le cabinet Perceprice, mercredi au conseil, n'a pas suscité beaucoup de débats. De grands projets intercommunaux mais qu'en sera-t-il de la réalité ? Le maire, Mostefa Maachi, a annoncé qu'avec les arrivées des sociétés Chausson et Eurovia, la zone industrielle sera complète.

Publié le 09/10/2022 à 15h59

Offrir le Journal

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
PARTAGER
NEWSLETTER ALENÇON

L'air de la résidence Jean Bazzi est dorénavant entre les mains de la ville de Sées | OUEST-FRANCE

À l'ordre du jour du dernier conseil municipal de Sées (Orne), mercredi 5 octobre, figurait une large présentation du Projet d'aménagement et développement durable (PADD) par le cabinet Perceprice. Élément incontournable du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), il est le résultat d'un travail de partenariat commencé, en 2018, dans la communauté de communes (CDC).

Des ateliers thématiques ont été proposés ainsi que des réunions publiques. La dernière en date étant le 9 juin, avec un débat public. C'est au tour de chaque conseil municipal dorénavant de débattre pour une approbation avant la fin 2023. Les axes principaux sont « la volonté de construire un territoire de proximité et de service en confortant le pôle urbain de Sées, innover en matière d'équipement et penser les déplacements. »

« Deux cents emplois à la clé »

Le deuxième axe tend à « rechercher l'autonomie économique en maintenant l'activité agricole, asseoir le potentiel économique du parc d'activités du pays de Sées ». Le maire, Mostefa Maachi, optimiste, informe que la société Chausson devrait prochainement commencer ses travaux et que le projet d'installation d'Eurovia se précise. « À terme d'ici deux ans, la zone sera complète avec 200 emplois à la clé », précise-t-il.

D'autres objectifs sont visés comme la préservation de la vitalité commerciale des bourgs. Des élus réagissent en demandant comment faire pour éviter que des commerces se transforment en habitation ou en lieu vide. Le maire reconnaît et regrette « qu'il n'y ait pas encore de périmètre de sauvegarde dur territoire mais les choses avancent ».



Dernier axe du plan : placer l'environnement au cœur du projet en limitant l'artificialisation des sols et viser l'autonomie énergétique sachant « que l'installation de nouvelles éoliennes est toujours d'actualité ».

Annexe 3 : Extrait du site <https://actu.fr> (l'Orne Hebdo) : 11 octobre 2022

l'orne hebdo

tus Société Économie Faits divers Politique Coronavirus Loisirs-Culture Sports Insolite

Enquête. Hausse des catastrophes climatiques : la détresse des sinistrés fac

Actu > Normandie > Orne > Sées

Sées. Près de 200 emplois supplémentaires attendus avec le parc d'activités

L'entreprise Chausson devrait s'installer à Sées en 2023. Tout comme une société "d'envergure", Eurovia, annonce le maire Mostefa Maachi. D'autres projets sont étudiés.

Pour la société Chausson, déjà implantée à Alençon, les travaux devraient commencer en octobre pour une installation courant 2023. ©Ville de Sées - David Commeschal

Par **Romarc Larue**
Publié le 11 Oct 22 à 17:45

L'Orne Hebdo **Mon actu** **Suivre**

La Communauté de communes des Sources de l'Orne, au pays de Sées (Orne), élabore son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Le calendrier prévoit une approbation de ce document de planification territoriale pour les années à venir en **décembre 2023**.

Réduire les zones agricoles et naturelles

Étape essentielle de la démarche de construction du PLUi, le [Projet d'aménagement et de développement durable \(PADD\), déjà débattu en conseil communautaire](#), a été abordé lors du dernier conseil municipal de Sées.

Avec une population actuelle d'environ 12 000 habitants dans les 23 communes de la CdC, les élus communautaires ont fixé un objectif de **13 000 à horizon 2035**. « Pour accueillir cette population, le projet prévoit 770 logements supplémentaires à construire ou réhabiliter, soit 55 par an », a précisé Jordan Huret, chargé territorial au sein de la CdC.

Pour y arriver, certains espaces comme les **zones de terres agricoles et naturelles** pourraient être exploités. À ce jour, la ville de Sées en présente 33,5 ha. « L'idée serait de les réduire à 30 ha », a ajouté le chargé territorial.

[À lire aussi](#)

Violences urbaines à Alençon : quel bilan deux semaines après ?

Au-delà de l'habitat, le PADD dessine les autres objectifs du projet comme ceux d'accorder une place centrale à l'environnement ou de rechercher l'autonomie économique des communes.

Bientôt un périmètre pour sauvegarder le commerce en centre-ville

Notamment en préservant la vivacité commerciale des centres-villes et des bourgs. « Mais comment éviter que des commerces du centre-ville soient transformés en habitation ? », a questionné Hélène Debacker, conseillère municipale de l'opposition.

Annexe 3 : Extrait du site <https://www.ouest-france.fr> : 11 mai 2022

Accueil > Normandie > Mortrée

Mortrée. Une réflexion sur l'avenir dans la communauté de communes

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est en cours de réalisation à la Communauté de communes des Sources de l'Orne. Il a été présenté publiquement aux habitants, mardi 10 mai 2022.

Ouest-France
Publié le 11/05/2022 à 17h29

Abonnez-vous

ÉCOUTER
LIRE PLUS TARD
PARTAGER
NEWSLETTER ARGENTIN



Une trentaine de personnes présentes, des élus mais aussi des citoyens. | OUEST-FRANCE

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est en discussion depuis plusieurs mois à la **Communauté de communes (CDC) des sources de l'Orne**. Il concerne des enjeux économiques, de logement, d'emploi, environnementaux pour les prochaines années.

Mardi soir, **Éric Le Carvenec**, vice-président de la CDC, **Jérémie**, le représentant du bureau d'études qui a effectué les prospectives sur le territoire ainsi que **Jordan Huret**, le chargé du développement au sein de la CDC, ont présenté les grandes orientations devant un parterre d'élus et de citoyens.

Réhabiliter l'ancien

« Pour se mettre en conformité avec la loi, d'ici à 2050, zéro artificialisation des sols : plus un hectare de terre agricole ne doit être sacrifié pour la construction. Or, ces dix dernières années, nous avons pris l'équivalent de 100 terrains de foot soit près de 80 ha ! Il y a des terrains en ville, sur d'anciennes friches, qui peuvent faire l'objet de constructions, ce serait ainsi 400 logements potentiels », ont-ils indiqué.

L'accent devra être mis sur le logement ancien à réhabiliter : « Nous avons repéré environ 200 bâtiments potentiels. Aux propriétaires de se manifester. » Sachant que si la population de la CDC a augmenté jusqu'en 2013, depuis, la tendance est à une baisse proche des 12 000 habitants.

Des services pour l'attractivité

La volonté des élus est d'encourager les communes là où il y a des services (écoles, commerces, ...). « OK, mais alors il faut tout faire pour préserver la gare de Surdon. Avec le télétravail, c'est devenu un carrefour ferroviaire important et pourtant, on a le sentiment d'être abandonné », remarque un habitant.

Pour améliorer l'attractivité, une habitante ajoute : « Vous préconisez le maintien de la qualité des sols. Guid du développement des unités de méthanisation qui va à l'encontre de ces prérogatives ? »

« Trop de ragondins ? »

Une autre ajoute : « Il faudrait peut-être commencer par améliorer l'insalubrité de notre campagne avec la population inconsiderée des ragondins vecteurs de maladies, cela fait sourire, mais il en va de la santé publique ! »

Autre dossier présenté, le tourisme, qui pourrait surfer sur le développement du Parc Rustik, à Chailoué, du Parc animalier d'Écouves ou encore d'un projet en forêt avec le Parc naturel régional Normandie-Saône : « À nous d'être prêts, il va falloir proposer des capacités de nuitées dans nos communes ou chez les particuliers pour accueillir ces visiteurs. »

Annexe 3 : Extrait du site <https://www.agriculteur-normand.com> : 9 février 2021


REUSSIR l'agriculteur normand

ACTUALITÉ RÉGIONALE • PRODUCTION ANIMALE • PRODUCTION VÉGÉTALE • TECHNIQUE • ZAPPING

Daniel Génissel : " L'échelle de notre interco est pertinente pour parler plans locaux d'urbanisme "

L'assemblée générale de l'interco des Sources de l'Orne a lieu mardi 16 février, à Sées. Daniel Génissel, président de l'interco Les Sources de l'Orne, espère rassembler entre 20 et 30 personnes autour des PLUI.

Publié le 9 février 2021 - Par Propos recueillis par Julia Perriaux



Daniel Génissel assure son deuxième mandat en tant que président d'interco des Sources de l'Orne.

© DR

>>> Daniel Génissel, pouvez-vous vous présenter brièvement ?

Je suis exploitant, associé en Gaec avec mon épouse et mon fils au Château-d'Almenèches. Nous produisons du lait et des céréales. Nous sommes à quelques mois de la retraite. Mon fils poursuivra l'activité avec l'aide d'un salarié.

>>> Depuis quand êtes-vous président de l'interco ?

Depuis la réorganisation territoriale de la FDSÉA il y a quelques années. Le périmètre des Sources de l'Orne a été redécoupé, sur une base de deux minico : Sées et Mortrée, qui étaient les cantons historiques. Nous avons à la fois perdu et gagné des communes. Ce n'est pas évident de changer les habitudes de rencontre des agriculteurs. Nous, les responsables, avons encore plus intérêt à travailler à l'échelle de l'interco, selon les questions qui se posent.

>>> Justement, pour votre AG, quelle(s) question(s) allez-vous mettre sur la table ?

Nous avons choisi le thème des Plans locaux d'urbanisme intercommunaux. La communauté de communes des Sources de l'Orne renouvelle son PLUI et elle en réalise dans certaines communes qui n'en avaient pas. L'échelle de notre interco est pertinente pour échanger les points de vue et travailler les points à faire évoluer avec les agriculteurs. Nous avons invité Éric Le Carvenec, le vice-président de l'intercom, chargé de l'urbanisme et de l'habitat et maire de Bursard.

>>> Sous quel format va se dérouler l'AG ?

Nous avons la volonté qu'un échange se mette en place. Que les agriculteurs mettent en avant des points d'attention à prendre en compte dans la construction du PLUI. Quelle est la définition des zones réglementaires, la formalisation des zones humides ou inondables, le classement des haies ? Le secteur est étendu, nous sommes vigilants sur la réalité d'une définition, son application et sa délimitation. Une fois qu'une zone humide est validée dans le PLUI par exemple, il y a des conséquences pour agrandir un bâtiment, construire une plateforme site, intervenir dans une parcelle pour l'assainir ou la drainer, etc. Nous devons être prudents et attentifs à ce que l'approche terrain ne soit pas faite du haut d'un avion.

>>> Quelles sont les autres caractéristiques de votre secteur ?

Nous sommes dans un secteur central du département, mixte élevage et polycultures. On compte une variété de systèmes. Tous les aspects de la conjoncture sont importants : le lait, l'engraissement des jeunes bovins, les cultures. La zone a été touchée par la perte de betterave sucrière, à la suite de la fermeture de la sucrerie de Cagny. En revanche, nous comptons quelques dossiers de méthanisation. Nous n'avons pas encore de plan territorial bien affiné entre les besoins alimentaires et les productions agricoles. Il y a des projets de recherche d'autonomie alimentaire pour les cantines scolaires, mais ils sont à l'état d'ébauche. Les producteurs en vente directe sont approchés pour fournir quelques repas, mais ce n'est pas vraiment concret. Les PAT sont dans l'air du temps, certains agriculteurs peuvent être intéressés par ces solutions.

Pratique

Mardi 16 février, à partir de 19h30, à l'auditorium de la médiathèque de Sées, place des halles, 61500 Sées.
Contact : Daniel Génissel, tél. 06 81 86 01 71.
L'assemblée générale se tiendra dans le respect des gestes barrières.

Craintes des élus face au plan d'urbanisme

Macé — Rentrée en douceur pour les élus des 23 communes du conseil communautaire, bien que l'aménagement du territoire reste un sujet de préoccupation pour tous.

Jeudi soir les nouveaux élus de la communauté de communes (CDC) des Sources de l'Orne se sont réunis pour leur première réunion, à la salle communautaire de Macé, sous la présidence de Jean-Pierre Fontaine. Cette première réunion avait essentiellement pour but de nommer les différents membres des commissions. Devant la multitude de votes à effectuer, c'est à main levée et à l'unanimité que les votes ont pu être effectués sur propositions du bureau des maires.

Appel à projet

Autre sujet à l'ordre du jour, la CDC se porte candidate pour un appel à projet autour du plan de paysage, ou comment peut-on imaginer le paysa-

ge local au vu des bouleversements à venir et notamment l'intégration d'énergies renouvelables. « **Le paysage de la CDC avec ses plaines, son bocage et sa forêt lui confère une variété paysagère et architecturale riche, et son projet de territoire orienté vers l'autonomie énergétique et alimentaire lui impose la nécessité de concilier ses volontés de développement et de préservation** », a expliqué Jean-Pierre Fontaine.

Si le projet est retenu, la population sera régulièrement intégrée à la réflexion.

Craintes concernant le Plui

Un autre sujet a été débattu et semble une source d'inquiétude pour les élus

des 23 communes. Il s'agit du Plui, ou plan local d'urbanisme intercommunal. Dans quelques jours le cabinet Perceptive rendra compte de ses observations et de ses recommandations en matière d'aménagement du territoire et de son exploitation. Selon Damien Roger, maire de Saint-Gervais-du-Perron, « **il y a une différence entre la vision politique et la vision de la CDC. Pour autant il faut rester constructif et attendre les conclusions** ».

La crainte de nombreux élus, et surtout des petites communes, c'est de se voir interdire l'extension de leur territoire et, par conséquent, freiner leur développement. « **Les centres bourgs n'intéressent plus personne, poursuit le maire. Les gens veulent**

des maisons avec du terrain mais si l'état interdit l'exploitation des terres agricoles et impose trop de contraintes cela va être compliqué. »

Fins des réunions retardées

Dans les questions diverses Jean-Pierre Baelde, maire de la Chapelle près Sées, a demandé que les horaires des réunions de commissions soient retardés le soir afin que les nouveaux jeunes élus qui travaillent dans la journée puissent participer et s'investir.

La demande n'a pas fait l'unanimité. Selon Marc Richard, si la réunion ne demande pas la présence d'un personnel administratif, cela semble possible sinon « **il faut oublier** ».

Annexe 4 : Extrait du site
<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr>

Le PLUi

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) est la **rencontre d'un territoire et d'un projet collectif** : Un territoire, au travers de ses composantes géographiques, économiques, sociales, patrimoniales, paysagères, environnementales... un projet qui se concrétise dans les **volontés et les choix portés pour l'aménagement, la protection et la mise en valeur du territoire**.
 Le Conseil communautaire a acté le lancement de l'élaboration du PLUi par délibération en date du 1er mars 2018, pour un aboutissement de la démarche fin 2023.

Télécharger la présentation par l'atelier d'urbanisme : [ICI](#)

Une démarche collective

qui doit permettre l'émergence d'un projet de territoire partagé, consolidant les politiques nationales et territoriales d'aménagement avec les spécificités du territoire. Il est destiné à remplacer, selon les communes, les documents d'urbanisme ou le règlement national d'urbanisme en vigueur.

Il touche à l'ensemble des questions de la vie quotidienne

- Où construire ?
- Où vont pouvoir s'installer les entreprises et les activités économiques ?
- Comment vais-je pouvoir me déplacer ?
- Quels seront les espaces naturels préservés ?

Un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale

qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire. Il s'imposera à tous, particuliers, entreprises, administrations et servira de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables).



Des défis à relever

L'élaboration du PLUi est l'occasion de doter notre territoire d'un outil juridique adapté aux besoins de développement de notre intercommunalité et aux dernières évolutions législatives. Accueillir de nouvelles populations, préserver nos terres agricoles, protéger nos espaces naturels, renforcer nos centres-bourgs : tels sont les défis que nous devons relever dès aujourd'hui.

Un projet concerté

L'élaboration du PLUi intègre une démarche de concertation. On ne peut construire valablement l'avenir que sur la base d'un horizon partagé par tous. Les habitants seront amenés à s'exprimer tout au long de la démarche, sur les 3 années, soit en mairie ou travers d'un cahier des observations disponible à l'accueil aux horaires d'ouverture habituels, soit lors de réunions publiques.



L'environnement au cœur du projet

Dernièrement promulguée, la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renouvelé (ALUR) renforce la place des considérations environnementales dans les projets d'aménagement. Elle réaffirme notamment la lutte contre l'étalement urbain et la préservation de la biodiversité.

Réunions publiques 2019 : présentation et compte-rendu

[Support de présentation](#)

[Compte-rendu des réunions publiques](#)

Réunions publiques 2022 : présentation et compte-rendu

[Support de présentation](#)

[Compte-rendu des réunions publiques](#)

Inventaire des haies

Dans le cadre du PLUi, un inventaire des haies à protéger est réalisé. Cet inventaire est mis à disposition dans les 23 mairies du territoire aux jours et heures habituels d'ouverture. Vous êtes invités à venir le consulter et à faire vos observations.

Annexe 4 : Extrait du site
<https://www.cdc-sourcesdelorne.fr>

juillet 2019
Le PLUi sur les rails...
 Réunions publiques et co-construction

Un diagnostic du territoire concerté

Premier temps fort de la démarche de construction du PLUi, le **diagnostic du territoire**, qui porte sur l'ensemble des composantes de la Communauté de communes (situation géographique, cadre de vie, paysages, économie, transports, habitat, espaces naturels...), a été présenté aux habitants lors de **3 réunions publiques** à Sées, Mortrée et Essay en juillet 2019.

L'élaboration du PLUi intègre cette démarche de concertation. On ne peut construire valablement l'avenir que sur la base d'un horizon partagé par tous. **Les habitants seront ainsi amenés à s'exprimer tout au long de la démarche**, sur les 3 années.



Le PLUi en détails ici : [Le PLUi de la Cdc](#)

mai 2022
Réunions publiques - PLUi



La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il s'agit d'un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir.

Étape essentielle de la démarche de construction du PLUi, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

vous sera présenté lors de 3 réunions publiques : **Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay, Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée, Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées.**

Inventaire des haies : Dans le cadre du PLUi, un inventaire des haies à protéger est réalisé. Cet inventaire est mis à disposition dans les 23 mairies du territoire aux jours et heures habituels d'ouverture. Vous êtes invités à venir le consulter et à faire vos observations.

novembre 2022



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
 La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son PLUi. C'est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir. Cette réunion a pour but de présenter le règlement du PLUi, écrit et graphique (le zonage). Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet de la Cdc ou nous contacter. Deux panneaux explicatifs sont visibles dans les 23 mairies de la Cdc.

Dates des réunions publiques :

- Mardi 15 novembre de 19 h à 21 h, salle polyvalente, rue Potence à Mortrée.
- Mercredi 16 novembre de 19 h à 21 h, foyer municipal, rue Charles-Forget à Sées.
- Jeudi 17 novembre de 19 h à 21 h, salle polyvalente, place de l'Abbaye à Essay

[5_Panneau d'exposition_OAP.pdf](#)
 Document Adobe Acrobat [14.0 MB]

[Télécharger](#)

[5_Panneau d'exposition_Règlement.pdf](#)
 Document Adobe Acrobat [2.6 MB]

[Télécharger](#)

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de décembre 2017

Urbanisme

Depuis début 2017, la compétence «Urbanisme» a été transférée à la Communauté de Communes des Sources de l'Orne : l'étude et l'élaboration d'un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) vont ainsi être réalisées.

Un PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale qui définit les règles pour qui veut construire, modifier, transformer, réhabiliter, agrandir une construction. L'élaboration d'un PLUI servira également à s'interroger sur le développement du territoire de la communauté de communes pour les 10 à 15 ans à venir.

« un PLUI servira également à s'interroger sur le développement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir »

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, le PLUI s'élaborera en 5 phases :

1. Une analyse et un diagnostic
2. L'élaboration d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) : il établit la feuille de route pour préparer le PLUI.
3. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui permettront de préciser les possibles aménagements à réaliser sur des secteurs précis.
4. L'établissement du dossier PLUI
5. Le conseil communautaire approuve le projet et le présente aux services de l'Etat

Les PLU communaux existants restent applicables jusqu'à l'élaboration du PLUI, les maires continuant à délivrer les autorisations d'urbanisme en s'appuyant sur leur PLU communal.

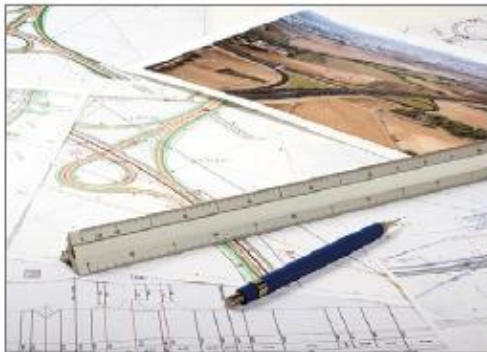
Eric Le Carvenec, vice-président urbanisme



15

le Mag de la Cdc n° 0

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de mars 2018



Lancement de la procédure de PLUI

Le 1^{er} mars 2018, le Conseil Communautaire a lancé officiellement la procédure pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. C'est un travail de très longue haleine, qui devrait prendre plusieurs années et qui permettra à la CdC de se doter d'un document d'urbanisme commun à tout le territoire. Au-delà de son aspect réglementaire (le PLUI détermine l'usage des sols et c'est sur cette base que seront ou non accordés les permis de construire, d'aménager ou de démolir), c'est toute une réflexion sur la construction d'un véritable projet de territoire intercommunal, qui contribue à son développement économique, durable et solidaire.

5

le Mag de la Cdc n° 1

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de septembre 2019

Diagnostic et rencontres autour du développement territorial

Juin et juillet ont été riches en enseignements sur les orientations qui vont définir notre territoire : PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et « Projet de Territoire », étroitement liés, livrent peu à peu des axes issus de réflexions d'élus, de techniciens, mais aussi des habitants, que la CdC entend associer à la démarche.

Un diagnostic du territoire comme premier jalon



Le cabinet d'urbanisme « Perspective », qui accompagne la CdC dans son projet de développement territorial a établi un diagnostic de territoire autour du PLUI en termes d'organisation du territoire, d'identités et d'évolution pour les 10 à 15 années à venir. Il est consultable sur le site internet de la CdC (onglet PLUI). Il pose des constats et des questions pour l'avenir : l'évolution démographique, économique,

la structuration du territoire, à partir de tendances longues et d'autres récentes, et précise les enjeux qui sont associés à ces problématiques.

En terme d'identité, le trame écologique, les paysages et le patrimoine sont des atouts à préserver et à valoriser, la transition écologique devra y tenir une place importante (projets communaux de ferme bio, ferme solaire, parc éolien participatif ou performance énergétique du bâti...).

Démographiquement, le territoire est vieillissant, il s'agit d'anticiper ces besoins spécifiques en terme de services et d'infrastructures. Le maintien ou l'accroissement de la population reste donc un enjeu également économique pour un centre urbain certes en déclin au profit de bourgs « complémentaires » dynamiques.

Et ensuite ?

La phase de concrétisation du diagnostic dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) débute en cette rentrée et pourrait être validé au premier trimestre 2020 par le Conseil Communautaire. Début mars, la traduction physique des orientations du PADD se concrétisera par un règlement : délimiter les secteurs naturels à protéger, les espaces agricoles, les zones constructibles, etc.

le Mag de la Cdc n° 6

6

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de mars 2021

Le PADD, késako ?

Le PADD est un document qui compose, encadre et structure le PLUI : c'est le Plan d'Aménagement et de Développement Durables. Il est le socle qui définit les perspectives de développement d'un territoire et répond globalement à la question : « comment veut se développer notre communauté de communes ? ».

C'est un document écrit qui synthétise les objectifs de développement de notre territoire tant en matière de constructions que de réhabilitations de logements vacants, en matière de développement économique, de transports, de services, mais aussi en termes de préservation de l'environnement, de l'agriculture, des paysages, du patrimoine.

Il porte notre stratégie politique d'aménagement, c'est pourquoi il est considéré comme un document très important en urbanisme. Il reprend les thématiques du projet de territoire de la CdC sur lesquelles les habitants avaient été consultés en novembre 2019.

Ces orientations stratégiques seront ensuite traduites spatialement dans un document appelé « règlement », qui comportera une partie écrite avec ce qu'il est possible de faire zonage par zonage, et une partie cartographique sur laquelle figure ce zonage à l'échelle de la Communauté de Communes (parcelles constructibles, parcelles agricoles, parcelles à vocation économique, parcelles naturelles...).



5

le Mag de la Cdc n° 7

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de septembre 2022

Le PLUI : finalisation prévue fin 2023

Comme vous le savez, la Communauté de Communes élabore son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) qui devrait être validé fin 2023. Le PLUI est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les quinze prochaines années. Nous sommes actuellement sur la finalisation du Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUI. Le PADD est le document fondamental du PLUI : il le compose, l'encadre et le structure. Il répond globalement à la question suivante : « Quel avenir voulons-nous pour le territoire ? ».

Après plusieurs années de concertation avec les acteurs locaux et les citoyens, nous avons défini une stratégie d'aménagement autour de 3 grandes orientations :

- 1ère : construire un territoire de proximité et de services
- 2ème : rechercher l'autonomie économique
- 3ème : placer l'environnement au cœur du projet de territoire

Les orientations PADD ont été présentées et débattues lors de trois réunions publiques le 9, 10 et 11 mai dernier dans les communes d'Essay, de Mortrée et de Sées. Nous voulons remercier les 150 citoyens venus pour l'occasion, ainsi que le bureau d'études Perspectives, qui a présenté le projet et a répondu aux diverses questions des personnes présentes.



Réunion publique PADD, 11.05.2022, foyer municipal de Sées, CdC des Sources de l'Orne

le Mag de la Cdc n° 12

8

Annexe 5 : Extrait du Mag de la Cdc de janvier 2023

Urbanisme et Habitat

Finalisation de l'élaboration du PLUI

Rédaction : Perspective. Atelier d'urbanisme

Rappel du contexte d'élaboration du PLUI

Souhaitant engager une réflexion stratégique et durable sur son développement à long terme, la Communauté de communes des Sources de l'Orne a mené l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Cette démarche trouve sa motivation dans la volonté de réfléchir l'aménagement du territoire à une échelle plus adaptée aux modes de vie contemporains, les activités quotidiennes et hebdomadaires se déployant au-delà des limites communales. Il s'agit également de prendre en compte les tendances récentes (stagnation démographique, renforcement des équipements et des services, développement économique...), et enfin d'harmoniser les règles de constructibilité s'appliquant sur le territoire.

Les étapes réalisées

Après avoir dressé le diagnostic du territoire en 2019, les orientations du projet intercommunal ont été définies en 2020 au travers du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ces orientations ont ensuite fait l'objet d'un débat en Conseil communautaire et dans les 23 Conseils Municipaux. Entre 2021 et 2022, les orientations du PADD ont été traduites par le Comité de pilotage du PLUI et par les Commissions communales dans le règlement graphique et écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Le Mag de la Cdc n°13

Annexe 5 : Extrait du numéro spécial PLUI de mai 2022

PLUI

Communauté de Communes des Sources de l'Orne

Chers concitoyens,

Nous sommes actuellement sur la finalisation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUI. Ce document compose, encadre et structure le PLUI en définissant les perspectives de développement de notre territoire pour les quinze prochaines années. Il répond globalement à la question suivante : « **quel avenir voulons-nous pour le territoire ?** ».

Après plusieurs années de concertation avec les acteurs locaux et vous, nous avons privilégié une stratégie d'aménagement autour de 3 grandes orientations :

- **1ère : construire un territoire de proximité et de services**
- **2ème : rechercher l'autonomie économique**
- **3ème : placer l'environnement au cœur du projet de territoire**

Le détail de ces orientations est à retrouver dans les pages suivantes.

Avant de finaliser la phase PADD, nous avons besoin de vos avis sur ce travail. Pour cela, nous avons prévu 3 réunions publiques :

- **Le lundi 9 mai de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente d'Essay**
- **Le mardi 10 mai de 18h30 à 20h30 à la salle polyvalente de Mortrée**
- **Le mercredi 11 mai de 18h30 à 20h30 au foyer municipal de Sées**

Vos réflexions pourront être prises en compte et intégrées à la version finale du PADD. Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et votre participation.

» + d'infos
Communauté de Communes des Sources de l'Orne
2, rue Auguste Loutréil
61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cdc-sourcesdelorne.fr

Éric LE CARVENNEC, Vice-Président chargé de l'urbanisme et de l'habitat

Annexe 6 : Extrait du site https://www.ville-sees.fr : 27 avril 2022

ACTUALITÉS

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Accueil » Actualités » Le Projet d'aménagement et de développement durable

ACTUALITÉS

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

27 Avr. Venez vous exprimer en réunion publique !
Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Annexe 6 : Extrait du site https://www.chailloue.fr/

ACTUALITÉS

Venez vous exprimer en réunion publique !

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programme les conditions de développement de notre territoire pour les années à venir.

La démarche d'élaboration du PLUI et le diagnostic du territoire vous seront présentés


» + d'infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - Cdc
2, rue Auguste Loutréil
61500 SÉES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cdc-sourcesdelorne.fr

Publié le Vendredi 14 Juin 2019 à 21:21:02

Annexe 6 : Extrait du bulletin communal de Tanville de janvier 2021

L'actualité

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)



Les parcelles en jaune sur le plan sont les seules qui ont été retenues pour construire dans le cadre du PLUI, c'est très restrictif d'où l'intérêt de réhabiliter au maximum les constructions existantes.

Les propriétaires de TANVILLE qui auraient l'intention de créer dans les dix prochaines années un camping ou un lieu touristique (cabanes, gîtes) doivent contacter la mairie pour inclure leur projet dans le Plan local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI).

D'autre part, si vous avez des bâtiments agricoles ou d'autres usages que l'habitation et que vous souhaitez les vendre ou les réhabiliter en maisons, il sera nécessaire que nous passions les prendre en photo pour les inclure dans le PLUI, vous risquez de ne pas obtenir de permis si ce n'est pas fait.

Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

Lotissement du Moulin

A ce jour deux parcelles ont fait l'objet d'un compromis de vente et deux permis de construire ont été déposés nous espérons voir la réalisation de deux maisons cette année.

Enquête publique antenne aviation civile

Nous avons eu les conclusions, sans surprise nous n'avons pas été entendu (documents sont consultables en mairie).

Nouveau site internet

Notre commune s'est dotée d'un nouvel outil de communication : vivreetanville.fr

N'hésitez pas à le consulter et rejoignez-nous sur Facebook : www.facebook.com/Villedetanville/

3

Annexe 6 : Extrait du bulletin communal d'Essay de mai 2021

Page 2 **Les Infos d'Essay**

Brèves de mairie

- Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les communes. Afin que notre village reste coquet, nous demandons aux personnes qui le peuvent de prendre soin de leur maison afin qu'Emmaud, notre employé intercommunal, puisse consacrer plus de temps à l'entretien de toutes les parties publiques (places, ruelles, etc...). Merci à tous pour les jardinières placées sur les rebords des fenêtres qui contribuent à l'embellissement d'ESSAY.
- Cet hiver (2021-2022), la salle polyvalente ne sera pas disponible à la location car des travaux vont être réalisés pour remplacer le système de chauffage actuel.
- Les employés intercommunaux et les membres du conseil municipal sont seuls autorisés à gérer la régulation du niveau d'eau de la Vézone en utilisant le barrage situé place de l'Abbaye. Merci de ne pas intervenir directement et de s'adresser en mairie.

Élaboration du PLUI

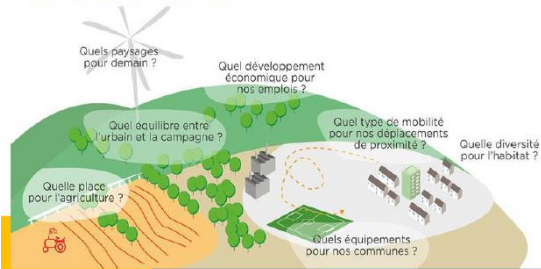
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, C'est quoi ?

Le PLUI est un document de planification à l'échelle intercommunale. Il s'applique à une échelle plus large que celle du territoire communal. Il exprime un projet de territoire pour les 10 à 15 années à venir, en réfléchissant ensemble au développement intercommunal, à travers une vision politique, stratégique et territoriale. Le PLUI intègre de nombreux thèmes tels que les besoins en logements, la qualité de la construction, la place de l'agriculture, la présence de la biodiversité, les déplacements quotidiens, le développement économique, les lieux de vie partagés, etc... Il est destiné à remplacer, selon les communes, les documents d'urbanisme ou le Règlement National d'Urbanisme en vigueur.

Il touche à l'ensemble des questions de la vie quotidienne :

- Où construire ? Ou vont pouvoir s'installer les entreprises et les activités économiques ? Comment vais-je pouvoir me déplacer ? Quels seront les espaces naturels préservés ?
- Il imposera à tous, particuliers, entreprises, administrations et servira de référence à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclarations préalables).
- Les droits à construire sont déterminés sur chaque parcelle publique ou privée.

Le Conseil communautaire a acté le lancement de l'élaboration du PLUI par délibération en date du 1er mars 2018, pour un aboutissement de la démarche courant 2022.



Annexe 6 : Extrait du bulletin communal de Sées de juillet-août 2019

LE PLUI SUR LES RAILS VENEZ VOUS EXPRIMER EN RÉUNION PUBLIQUE

Nous avons engagé, à la fin de l'année dernière, l'élaboration de notre Plan local d'urbanisme intercommunal.

Les élus communautaires et les techniciens de l'intercommunalité, accompagnés de l'Atelier Perspective, travaillent ensemble depuis environ 7 mois à l'élaboration du diagnostic du territoire. Premier temps fort de la démarche de construction du PLUI, cet état des lieux porte sur l'ensemble des composantes de la Communauté de communes (situation géographique, cadre de vie, paysages, économie, transports, habitat, espaces naturels...). Cet état des lieux a permis de dégager les grandes dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

Sur la base des constats et des enjeux identifiés, les élus vont désormais s'attacher à définir le projet d'aménagement

ment que le PLUI se chargera de mettre en œuvre au cours des 10-15 années à venir. Préserver la biodiversité, maintenir l'activité agricole, assurer une production de logements diversifiés, accompagner la revitalisation des centres-bourgs... Le rôle du PLUI est de faire émerger un projet adapté aux particularités du territoire et de guider son développement spatial.

Afin de vous présenter la démarche d'élaboration du PLUI et les premiers éléments du diagnostic, 3 réunions publiques seront organisées :

Lundi 1^{er} juillet à 20h
au Foyer Municipal de Sées

Mardi 2 juillet à 20h
à la salle polyvalente d'Essay

Mercredi 3 juillet à 20h
à la salle polyvalente de Mortrée

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook de la Cdc du 15 avril 2022

Communauté de Communes des Sources de l'Orne est à Sées
15 avril

REUNIONS PUBLIQUES - PLUI

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il s'agit d'un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir.

Étape essentielle de la démarche de construction du PLUI, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté lors de 3 réunions publiques :

- Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay
- Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée
- Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Inventaire des haies :
Dans le cadre du PLUI, un inventaire des haies à protéger est réalisé. Cet inventaire est mis à disposition dans les 23 mairies du territoire aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vous êtes invités à venir le consulter et à faire vos observations.

Pour plus d'informations :

- 02 33 28 88 87
- cc-sourcesdelorne@orange.fr
- https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/la-communaut%C3%.../plui/

Ville de Sées Mairie de Mortrée Ville d'Essay
#PLUI #CdCsourcesdelorne #Orne

PLUI
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.

Venez vous exprimer en réunion publique !

Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay
Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée
Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

• • d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cdc-sourcesdelorne.fr

Vous et 6 autres personnes
6 partages

J'aime Commenter Partager

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook d'Essay du 15 avril 2022

Ville d'Essay
le 15 avril à 09:00

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : réunion publique le Lundi 9 mai à 18h30 à la salle communale d'Essay.

PLUI
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.

Venez vous exprimer en réunion publique !

Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay
Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée
Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

• • d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cdc-sourcesdelorne.fr

3
8 partages

J'aime Commenter Partager

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook de Sées des 16 avril et 9 mai 2022


Ville de Sées
 le 16 avril à 19:32 · 🌐

PLUi

Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.



Venez vous exprimer en réunion publique !

Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay
 Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée
 Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

+ d'infos
 Communauté de communes des Sources de l'Orne - Cdc
 2, rue Auguste Loutreuil
 61 500 SEES
 02 33 28 88 87
 cc-sourcesdelorne@orange.fr
 www.cc-sourcesdelorne.fr



Communauté de Communes des Sources de l'Orne est à Sées.
 le 15 avril à 15:50 · 🌐

🔔 [RÉUNIONS PUBLIQUES - PLUi]

🏢 La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal 📄. Il s'agit d'un document de pla... Voir plus

👍 5

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager


Ville de Sées
 le 9 mai à 07:00 · 🌐

Venez vous exprimer en réunion publique !
 Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

Mercredi 11 mai
 à 18h30 au foyer municipal de Sées



👍 5

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook de la Cdc des 9 et 14 novembre 2022


Communauté de Communes des Sources de l'Orne a créé un événement.
 le 14 novembre à 10:10 · 🌐



PLUi

Communauté de Communes des Sources de l'Orne

JEU, 17 NOV.
RÉUNIONS PUBLIQUES - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)
 Mortrée, Sées, Essay
 1 personne a participé

👍 2

👍 J'aime 💬 Commenter ➦ Partager

Communauté de Communes des Sources de l'Orne
le 9 novembre à 15:25

[RÉUNIONS PUBLIQUES - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)]

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son PLUi. C'est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir. Cette réunion a pour but de présenter le règlement du PLUi : écrit et graphique (le zonage). Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet de la CdC ou nous contacter 📞 Tél.: 02 33 28 88 87 - ... Voir plus

5 partages

J'aime Commenter

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook de Mortrée des 13 et 15 novembre 2022

Mairie de Mortrée
le 13 novembre à 18:20

La CdC des Sources de l'Orne a décidé d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal afin d'assurer la cohérence du projet d'aménagement de notre territoire pour les années à venir. Le règlement du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) est constitué du règlement écrit et graphique (ou zonage). Il sera désormais partagé par les 23 communes de la CdC qui étaient jusqu'ici couvertes par des règles d'urbanismes hétérogènes : PLU, cartes communales et règlement national ... Voir plus



2

J'aime Commenter

Mairie de Mortrée
le 15 novembre à 11:20

Guillaume Leveel a partagé un événement dans le groupe Habitants de Macé et Surdon.
le 15 novembre à 10:32

J'aime Commenter Partager

Annexe 7 : Extrait de la page Facebook d'Essay du 9 novembre 2022

Ville d'Essay
le 9 novembre à 19:44

[RÉUNIONS PUBLIQUES - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)]

La Communauté de Communes des Sources de l'Orne élabore son PLUi. C'est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement du territoire pour les années à venir. Cette réunion a pour but de présenter le règlement du PLUi : écrit et graphique (le zonage). Pour en savoir davantage, vous pouvez consulter le site internet de la CdC ou nous contacter 📞 Tél.: 02 33 28 88 87 - ... Voir plus

5 partages

J'aime Commenter

PLUi

Communauté de communes des Sources de l'Orne

une stabilisation
12 153 habitants en 2016, dont 1 sur 3 vivant à Sées, le pôle urbain
+ 600 habitants en 15 ans
Un ralentissement de l'attractivité résidentielle depuis 2010

une dynamique contrastée
- 295 habitants en 15 ans à Sées
+ 271 dans les pôles de services Mortrée, Chaloué, Almenèches et Essay
+ 623 dans les communes rurales, avec une dynamique marquée en périphérie du territoire

>> les enjeux de demain
Comment maintenir la population active sur le territoire ?
Où et quoi construire ?

LA POPULATION

le parc de logements
+ 1 148 logements en 15 ans par construction ou par transformation de bâtiment existant
+ 458 logements vacants
79,5% de maisons individuelles parmi les nouvelles constructions entre 2007 et 2016

davantage de personnes seules et âgées
2,2 personnes par ménage en 2016 contre 2,8 en 1992
+ 276 habitants de + de 60 ans entre 2011 et 2016 contre -295 de - de 30 ans
48% des personnes seules et 42% des + 60 ans vivant à Sées



L'ÉCONOMIE



une dépendance aux pôles d'emplois voisins
77 emplois pour 100 actifs
57% des emplois concentrés à Sées
Un taux d'activité de 75,6% plus élevé en périphérie, en raison des flux domicile-travail vers Argentan et Alençon

1 182 établissements d'activité
69% sans salariés
5% ayant plus de 10 salariés
5% seulement localisés dans les parcs d'activités
Une dévitalisation de Sées, la centralité commerciale, au profit des polarités extérieures
34 hébergements touristiques. Des paysages à fort potentiel pour développer le tourisme vert

la structure de l'activité
70,9% des emplois dans le tertiaire (2 586), suivi de l'agriculture (434) et l'industrie (353)
1 448 emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action publique
Une spécialisation dans la santé et l'action sociale



>> les enjeux de demain
Comment accompagner le développement des TPE ?
Comment regagner de l'emploi agricole ? Impliquer une dynamique « production et consommation locales » ?
Comment réduire la vulnérabilité liée au coût des déplacements domicile-travail ?

>> + d'infos
Communauté de Communes des Sources de l'Orne
63000 SÉES
02 33 28 87
cc-sources@orange.fr
www.ccsources.fr

Sources de l'Orne
communauté de communes

Annexe 8 : Panneaux d'exposition PADD

– Affichage à Sées



Annexe 8 : Panneaux d'exposition PADD

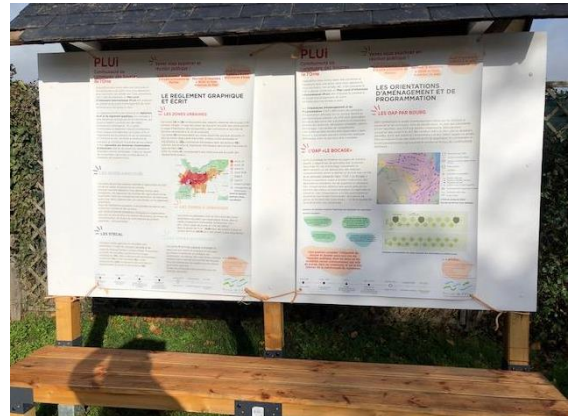
– Affichage à Mortrée



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Almenêches



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Boissei la Lande



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Bursard



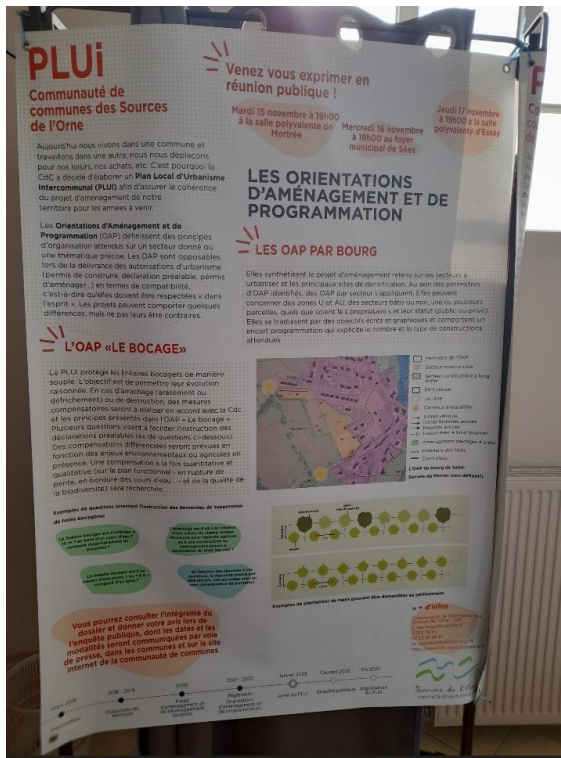
Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Aunou sur Orne



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Essay



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à La Bellière



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage au Bouillon



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage au Château d'Almenêches



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Montmerrei



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à St Gervais du Perron



Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Tanville




Annexe 8 : Panneaux d'exposition OAP et règlement – Affichage à Sées



Annexe 9 : Affiches d'information
lancement de l'étude

PLUi
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.



Votre avis nous intéresse !
QUEL AVENIR POUR NOTRE TERRITOIRE ?

- » adresser un mail ou un courrier à l'attention du Président de la Communauté de communes
- » écrire vos suggestions dans le registre disponible dans votre mairie ou au siège de la CdC
- » assister aux réunions publiques, etc.

Une démarche collective avec les acteurs locaux sur 4 ans pour une validation en 2022

» + d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cc-sourcesdelorne.fr



Source de l'Orne
communauté de communes

Annexe 9 : Affiches d'information réunions
publiques PADD

PLUi
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.



Venez vous exprimer en réunion publique !

- Lundi 9 mai à 18h30 à la salle polyvalente d'Essay
- Mardi 10 mai à 18h30 à la salle polyvalente de Mortrée
- Mercredi 11 mai à 18h30 au foyer municipal de Sées

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) vous sera présenté

» + d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cc-sourcesdelorne.fr



Source de l'Orne
communauté de communes

Annexe 9 : Affiches d'information réunions
publiques diagnostic

PLUi
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.



Venez vous exprimer en réunion publique !

- Lundi 1er juillet à 20h au Foyer Municipal de Sées
- Mardi 2 juillet à 20h à la salle polyvalente d'Essay
- Mercredi 3 juillet à 20h à la salle polyvalente de Mortrée

La démarche d'élaboration du PLUi et le diagnostic du territoire vous seront présentés

» + d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
www.cc-sourcesdelorne.fr



Source de l'Orne
communauté de communes

Annexe 9 : Affiches d'information réunions
publiques règlement

PLUi
Communauté de communes des Sources de l'Orne

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est un document de planification territoriale qui programmera les conditions du développement de notre territoire pour les années à venir.



Venez vous exprimer en réunion publique !

- Mardi 15 novembre à 19h00 à la salle polyvalente de Mortrée
- Mercredi 16 novembre à 19h00 au foyer municipal de Sées
- Jeu 17 novembre à 19h00 à la salle polyvalente d'Essay

Le projet de règlement écrit et graphique vous sera présenté

» + d'Infos
Communauté de communes des Sources de l'Orne - CdC
2, rue Auguste Loutreuil
61 500 SEES
02 33 28 88 87
cc-sourcesdelorne@orange.fr
https://www.cdc-sourcesdelorne.fr/



Source de l'Orne
communauté de communes

Annexe 10 : Affiche enquête projet de territoire

Communauté de communes des Sources de l'Orne

Jusqu'au 8 novembre

Une grande enquête sur le développement du territoire est organisée sur la Communauté de communes. L'objectif est de connaître vos idées et vos besoins aujourd'hui pour préparer ensemble demain.

Participez à l'avenir de votre territoire !

UN QUESTIONNAIRE À REMPLIR :
→ SUR LE SITE INTERNET DE LA CDC
→ DANS VOTRE MAIRIE

HABITAT MOBILITÉ ÉCONOMIE SERVICES PUBLICS TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Sources de l'Orne
communauté de communes
www.cdc-sourcesdelorne.fr

Annexe 12 : Comptes-rendus des réunions publiques (voir pages suivantes)

Annexe 11 : Extrait du Mag de la Cdc de décembre 2021

Information aux habitants

Un inventaire des zones humides est actuellement en cours sur le territoire. Il s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du PLUI et plus particulièrement dans l'évaluation de l'état initial de l'environnement.

Le cabinet DCI ENVIRONNEMENT qui a été retenu pour cette mission, est donc amené à identifier la présence de zones humides sur vos terrains et d'en délimiter les contours.

Pour cela, la méthodologie fait appel à une expertise de la flore caractéristique et à la réalisation de sondages pédologiques à la tarière.

L'identification de ces zones a pour finalité principale d'améliorer l'état des connaissances sur notre territoire, d'en appréhender les richesses pour mieux les sauvegarder, les mettre en valeur, et éventuellement, les restaurer.

Note ...

le Mag de la CDC n°10 14